

A l'attention de Monsieur le ministre de l'Education Nationale

Objet : enseignants contractuels dans le 1er degré

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Vous avez annoncé il y a quelques semaines le recrutement d'enseignants remplaçants dans les écoles, reconnaissant ainsi le manque de personnels pointé par le SNUDI-FO depuis bien longtemps.

Mais, alors que vous aviez l'opportunité de recruter en tant que fonctionnaires stagiaires l'ensemble des candidats aux concours de recrutement de professeur des écoles inscrits sur les listes complémentaires et de réabonder celles-ci, demande portée par l'ensemble des organisations syndicales du 1^{er} degré, vous avez fait le choix d'avoir recours à des contractuels, recrutés qui plus est sur des CDD de trois mois.

Alors que le recours aux enseignants contractuels se systématisait depuis plusieurs années, vous avez fait le choix de poursuivre et d'amplifier le processus de précarisation et d'uberisation dans nos écoles.

Pour recruter ces contractuels « saisonniers » sur des CDD de trois mois, vos services font bien souvent appel dans les départements ... aux candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et qui attendent eux à juste titre d'être recrutés en tant que fonctionnaires stagiaires.

Dans certains départements, vos services font même appel à des enseignants retraités pour leur proposer ces contrats de trois mois.

Au vu des éléments transmis par nos syndicats départementaux, il semblerait que vous ayez bien du mal à trouver beaucoup de volontaires dans ces conditions : dans certains départements, le recrutement est nul ou totalement dérisoire. Et pendant que vous ne trouvez pas d'enseignants, les problèmes de remplacements, les problèmes d'effectifs et les problèmes de décharge de direction de moins de 4 classes continuent à rendre le quotidien des personnels insupportable.

Monsieur le ministre, nous vous le redisons, des solutions existent. Et celles-ci ne peuvent que passer par un recrutement massif de personnels sous statut.

Le SNUDI-FO vous demande donc une nouvelle fois :

- De recruter dès maintenant la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et de réabonder celles-ci. C'est aussi une revendication portée par les fédérations FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education, SNCL-FAEN qui appellent à la grève mardi 26 janvier ;
- De titulariser immédiatement les enseignants contractuels qui le souhaitent et qui sont affectés dans nos écoles depuis l'année dernière voire avant ;
- De stagiairiser immédiatement les enseignants contractuels qui le souhaitent et qui ont été recrutés pour la première fois cette année, et ce quel que soit leur contrat.

Nul doute que de telles décisions contribueraient à résoudre le problème du manque d'enseignants que vous reconnaissez de fait en autorisant ce recrutement complémentaire.

Nul doute qu'avec de telles propositions, qui garantiraient un emploi statutaire aux personnels recrutés, vous auriez beaucoup plus de réponses positives que pour vos CDD de trois mois.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur le ministre l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric Volle, secrétaire général du SNUDI-FO

